

Un village 100 % LED dans le solesmois

SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON La commune a lancé depuis 2016 une série de travaux sur l'ensemble du village. L'objectif était de remplacer les anciens lampadaires par des lumières à LED.

Après deux ans de travaux, c'est enfin fini. Les rues du petit village de Saint-Martin-sur-Écaillon sont enfin équipées en LED. Un projet d'envergure qui est né d'un programme auquel a adhéré la mairie. « Au départ, c'était le pays du Cambrésis qui nous a relayé l'info, explique le maire de la commune Michel Dhaneus. Fin 2015, il y avait le programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) qui proposait aux communes de s'y inscrire pour bénéficier de subventions. Saint-Martin a été retenue. » Ce programme, lancé en 2014 par le ministère de l'écologie, prend en charge les lampes LED, l'installation et la main d'œuvre étant à la charge de la commune.

PLUS DE 80 AMPOULES

Au total, 80 ampoules ont été installées grâce au programme. La commune s'est occupée de l'installation en deux temps. Le premier en 2016, pour cinquante d'entre elles. Le reste s'est passé cette année. « Lors de la deuxième phase, on en a profité pour installer

Des économies pour la commune

Ces installations permettent à la commune de réaliser des économies sur la facture d'électricité. Par exemple, la rue d'Anatole France est passée à une consommation de 6 554 kw/h en 2016, à 3 035 kw/h en 2018. Une économie de 53 % entre les deux factures.

8 nouvelles pour illuminer des zones qui ne l'étaient pas jusqu'alors », explique Michel Dhaneus. Au total, sur les deux chantiers, la commune a déboursé 48 000 €, subventionnés par le TEPCV à hauteur de 21 700 €.

UN PROBLÈME DE REMBOURSEMENT

Le maire de la commune reste néanmoins perplexe concernant le versement des subventions par le Département. « Quand on commence les travaux, on reçoit 40 % de la subvention. À la fin, le Département nous envoie ensuite le reste, explique Michel Dhaneus. C'est à ce moment-là qu'ils ont commencé à nous demander des choses étranges : des photos de toutes les installations, un affichage public, un article dans la gazette du village... » Sans quoi la commune ne percevait pas l'aide. Et encore ! Après avoir rempli les conditions pour le premier chantier, la commune a perçu les 60 % restants... un an plus tard. Même problème pour le deuxième chantier. Malgré tout, le maire est satisfait du résultat. Un coup de neuf pour la commune, qui est l'une des premières à être éclairée à 100 % au LED.

Charles Piquet



Les nouvelles lumières illuminent la place de la Victoire tous les jours, dès 17 h.